



Octobre 2013

Département Politique, Économie, Europe

LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE : QUELLE SUITE ?

Le développement après 2015 : une opportunité à saisir

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement sont peu connus du grand public. Définis dans un premier temps pour la période 2000-2015, ils sont actuellement en cours d'évaluation et de renégociation. À plus d'un titre, ce processus mérite d'être mieux connu et suivi. D'abord, il oblige les gouvernements à dépasser le présent et à réfléchir à un projet de société à moyen terme (2015-2030), où il faut conjuguer les aspects économiques, sociaux et environnementaux. Ensuite, il pousse les pays occidentaux à changer leur regard sur la pauvreté. Celle-ci n'est pas un problème réservé aux pays du sud qui peut se régler par un transfert d'argent, mais une question qui se pose, de façon différenciée, partout et qui demande un véritable changement de style de vie. Enfin, ce processus cherche à mettre en œuvre, sous une dénomination légèrement différente, les grands principes de la Doctrine sociale de l'Église.

La présente fiche, rédigée par Daniel Verger, membre de Justice et Paix-France, montre les enjeux et le processus complexe de cette négociation en cours dans laquelle l'Église aussi peut faire entendre sa voix.

Monique Baujard,
Directrice du Service national Famille et Société



En l'an 2000, lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies, les chefs d'État de l'ensemble des pays du monde se sont engagés à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cet accord international a représenté, à l'aube du troisième millénaire, un « signe des temps » et un espoir pour l'avenir. Il a été rendu possible, dans le vent d'optimisme de la fin du deuxième millénaire, par le travail préparatoire effectué par de nombreuses conférences internationales durant la décennie 1990 et par la pression de la société civile, en particulier au travers de la campagne « Jubilé 2000 », où les chrétiens furent très actifs (campagne pour l'annulation de la dette des pays pauvres).

Aujourd'hui, l'échéance de la fin des OMD, fixée à 2015, se rapproche à grands pas. Ces Objectifs¹ ont représenté une grande avancée dans la mobilisation internationale contre la pauvreté et ont permis des progrès notables dans beaucoup de domaines sociaux. Ils ont joué un rôle majeur pour mobiliser les acteurs du développement. Simples, clairs, mesurables, ils ont relancé l'action des bailleurs de fonds et permis d'évaluer les progrès réalisés à l'échelle internationale. Ils offrent aux sociétés civiles de tous les pays un outil de suivi et de contrôle des politiques.

1 Il existe huit OMD, déclinés en dix-neuf cibles : 1. Éliminer l'extrême pauvreté et la faim 2. Assurer l'éducation primaire pour tous 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes 4. Réduire la mortalité infantile 5. Améliorer la santé maternelle 6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies 7. Préserver l'environnement 8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

DES OBJECTIFS MOBILISATEURS MAIS PARTIELLEMENT ATTEINTS

Mais il y a aussi des échecs : en particulier une personne sur huit souffre toujours de la faim, et trop de femmes continuent à mourir en donnant la vie (mortalité maternelle) alors que les méthodes pour diminuer radicalement ces décès sont bien connues. Par ailleurs, les objectifs concernant l'environnement ne seront pas atteints et la situation s'empire dans ce domaine. La croissance mondiale des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) s'accélère, avec des émissions qui sont aujourd'hui 46 % plus élevées qu'en 1990. Les forêts continuent de subir des pertes à un rythme alarmant, comme le souligne le rapport des Nations Unies.

Un autre phénomène inquiétant, qui résulte notamment de la crise financière et économique internationale déclenchée en 2008, est la baisse de l'Aide Publique au Développement octroyée par les pays de l'OCDE. Depuis 2010, dans l'ensemble, de moins en moins d'argent est consacré à l'aide, et cela affecte particulièrement les pays les plus pauvres.

De plus, si la pauvreté a fortement reculé, les inégalités persistent et ont même tendance à s'aggraver, notamment entre zones rurales et zones urbaines. C'est particulièrement vrai dans des domaines aussi fondamentaux que l'accès à la santé ou à l'eau potable. En 2011, 53 % seulement des accouchements ruraux étaient assistés par un personnel de santé qualifié, contre 84 % dans les zones urbaines. 83 % de la population n'ayant pas accès à une source d'eau potable améliorée vit dans des communes rurales.

VERS UNE NOUVELLE ÉTAPE AU-DELÀ DE 2015

Les efforts pour parvenir à un monde de justice, de dignité et de paix doivent se poursuivre au-delà de 2015. Les Nations Unies cherchent à travailler avec les États, la société civile et d'autres partenaires pour tirer parti de la dynamique créée par les OMD et construire un programme de développement ambitieux mais réaliste. Les expériences acquises et les leçons apprises seront bénéfiques pour construire la suite de ces Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Aujourd'hui se prépare dans les rencontres et les débats internationaux l'après-2015, plus souvent appelé le « post-2015 ». Il s'agit d'un enjeu essentiel, qui porte sur la préparation du nouveau cadre global à long terme (échéance 2030) pour relever les défis du développement international, et qui mobilisera tous les acteurs de la solidarité internationale dans les années à venir.

Il ressort des discussions en cours que les futurs Objectifs pourraient capitaliser sur l'expérience des OMD (permettant ainsi d'achever le travail ciblé sur la lutte contre la pauvreté absolue) et s'inspirer des travaux du Sommet de la Terre de Rio+20 (tenu en 2012). La société civile est très favorable à ce processus de convergence, qui témoigne d'une vision pluridimensionnelle du développement et qui permet de fixer des objectifs plus lisibles et mobilisateurs.

Il est prévu que les nouveaux objectifs en cours d'élaboration d'ici 2015 prendront en compte la finitude des ressources et s'appliqueront à tous les pays, tout en étant contextualisés (s'appliquant de façon différenciée pour chaque pays). C'est pourquoi on évoque la nécessaire « universalité » de ces objectifs. Il s'agit de construire un bien commun universel et actualisé pour répondre aux défis d'aujourd'hui.

DÉFIS ET ENJEUX CLÉS

Dans ce cadre, trois défis principaux sont au cœur de la réflexion actuelle.

- ◆ Préserver les acquis des OMD et poursuivre un engagement fort de lutte contre la pauvreté. D'où l'objectif annoncé en mai 2013 par le Panel de Haut Niveau des Nations Unies d'éradiquer la pauvreté absolue d'ici 2030 (cf. encadré ci-dessous) ;
- ◆ Intégrer au cœur de la réflexion la finitude des ressources et les défis d'un développement durable (ou de la durabilité des modèles actuels de société) ;
- ◆ Prendre en compte la question des inégalités croissantes et les combattre résolument.

Plusieurs enjeux sont mis aussi en avant dans la réflexion sur les finalités du Post-2015 :

- ◆ Garantir à chacun l'épanouissement de ses capacités (ou potentialités) individuelles,
- ◆ Bâtir une société inclusive pour tous : ne laisser personne de côté (cf. encadré sur le rapport du Panel de Haut Niveau),
- ◆ Préserver un cadre de vie décent et durable (l'Union Européenne utilise l'expression « une vie décente pour tous » dans sa communication majeure sur le Post-2015).

LA DÉMARCHE DE PRÉPARATION

Plusieurs processus sont actuellement en cours, tant au niveau des Nations Unies que de la société civile, pour définir le cadre qui servira de référence pour la communauté internationale à partir de 2015. Des consultations nationales ont été organisées dans près de 100 pays.

Éléments clés du rapport du Panel de Haut Niveau des Nations Unies

Un Panel de Haut Niveau, constitué de 20 leaders politiques de différents pays, a été mandaté par le Secrétaire Général des Nations Unies pour préparer des propositions sur le post 2015. Le Panel a remis son rapport fin mai 2013. Les points majeurs de ce rapport sont les suivants :

Horizon retenu pour la réalisation des nouveaux Objectifs de développement : 2030.

Objectif central défini dans le rapport : éradiquer l'extrême pauvreté (1,25 \$/jour/pers.) d'ici 2030.

Autre objectif : mieux intégrer les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement durable.

Énonciation du principe de l'humanité commune (référence à l'unité de l'humanité).

5 réorientations majeures sont proposées par rapport aux OMD :

- ◆ Ne laisser personne de côté (aller jusqu'à éradiquer la faim et l'extrême pauvreté).
- ◆ Placer le développement durable au cœur des débats.
- ◆ Transformer les économies pour créer des emplois et favoriser un mode de croissance inclusif.
- ◆ Construire la paix et créer des institutions efficaces, transparentes et responsables pour tous.
- ◆ Créer un nouveau partenariat mondial basé sur un nouvel esprit de solidarité et de responsabilité mutuelle, y inclus les questions de corruption et de fraude fiscale.

En septembre 2013, lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies, une étape importante a été franchie. Dans son rapport publié en vue de l'Assemblée Générale des Nations Unies de septembre 2013, intitulé : « *Une vie de dignité pour tous : accélérer les progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et dans la définition du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015* », le Secrétaire Général des Nations Unies présente en effet un certain nombre de choix qui orienteront les discussions à venir.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, NOUVEAU PARADIGME

Tout d'abord, en étant intitulé « Une vie de dignité pour tous », le rapport met l'accent sur l'importance de la dignité humaine, ainsi concrètement reconnue et valorisée. Ensuite, le Secrétaire Général des Nations Unies présente **le développement durable** comme **le nouveau paradigme de la communauté internationale pour les années à venir** : « Le développement durable – auxquels devront s'intégrer croissance économique, justice sociale et gestion de l'environnement – doit devenir notre principe directeur mondial et notre modus operandi. » C'est là une affirmation majeure, qui prépare l'élaboration de futurs « *Objectifs de Développement Durable* ».

Le développement durable devient le nouvel horizon de l'engagement de la communauté internationale pour la période 2015-2030. Il ne se limite pas à mieux gérer l'environnement, mais cherche à équilibrer la prise en compte de ses trois piliers : l'environnement, certes, mais aussi l'économie, avec ses enjeux en matière de croissance et d'emploi, et le social, d'où l'importance de la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Pour atteindre cet objectif universel du développement durable, de nouvelles régulations apparaissent nécessaires, surtout après la crise financière de 2008. De même, un nouveau partenariat mondial, innovant en matière de financement du développement, est indispensable. C'est dans ce cadre global que s'intègre le bel objectif de mettre fin à l'extrême pauvreté d'ici une génération. En prenant en compte l'expérience des OMD, cet objectif ambitieux semble réalisable si la volonté politique est au rendez-vous.

Un des intérêts majeurs des nouveaux Objectifs de Développement Durable (ODD) qui se préparent est qu'ils seront universels, c'est-à-dire qu'ils s'adresseront à tous les pays du monde : pas seulement les pays du Sud, mais aussi ceux du Nord. Pour tenir compte du contexte de chaque pays, ils se déclineront en objectifs nationaux, ce qui est une nouveauté. Par exemple, pour un pays comme la France, la lutte contre la pauvreté se mesurera non pas à partir du seuil de pauvreté absolue (1,25 dollar/personne/jour) mais plutôt à partir des seuils de pauvreté

relative en vigueur en France, soit un revenu inférieur à 50 % ou à 60 % du revenu médian, selon le seuil de pauvreté utilisé. Chaque pays est ainsi concerné par l'enjeu de combattre la pauvreté.

Les années 2014 et 2015 seront fondamentales : c'est en effet essentiellement à partir de l'Assemblée Générale des Nations Unies de septembre 2013 que commencent véritablement les négociations intergouvernementales pour préparer les arbitrages entre États et déboucher sur un accord final, qui devrait être signé lors de l'Assemblée Générale de septembre 2015. Auparavant, le Secrétaire Général des Nations Unies soumettra lors de l'Assemblée Générale de septembre 2014 un rapport qui synthétisera en particulier les conclusions du Groupe de travail ouvert sur les Objectifs de Développement Durable et du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable. De son côté, la société civile s'est mobilisée depuis plus d'un an pour influencer les processus en cours, proposer des alternatives et contribuer à faire entendre la parole des populations à la base. Citons en particulier le travail mené par la Campagne « Beyond 2015 », composée de plusieurs dizaines d'ONG, dont de nombreuses ONG catholiques, en alliance avec le Forum International des Plateformes nationales d'ONG, et d'autres partenaires. Tous ces acteurs intensifieront leur mobilisation d'ici fin 2015.

La Conférence des Parties, qui se tiendra à Paris fin 2015, complète le tableau des grands rendez-vous à prendre en compte. Cette conférence sur les changements climatiques se tient chaque année dans un pays différent. Elle est devenue célèbre depuis l'échec de la Conférence tenue à Copenhague fin 2009. Cette fois-ci, l'objectif est de trouver un accord ambitieux et politiquement fort à Paris en 2015, année charnière puisque c'est à cette date qu'un accord devra définitivement être validé pour entrer en vigueur en 2020 (fin des accords actuels). Il s'agira aussi du plus grand rendez-vous international de ces prochaines années ayant lieu en France.

UNE OPPORTUNITÉ POUR L'ÉGLISE

Toutes ces réflexions et discussions, même si elles nous paraissent complexes et éloignées des préoccupations quotidiennes, concernent en réalité chacun de nous. De plus, dans le cadre des réflexions actuelles sur l'après-2015, rarement sans doute l'enseignement social de l'Église n'a été potentiellement autant d'actualité. Ce qui se cherche est en effet en forte connexion avec ce que dit l'Église dans son enseignement social, même si les termes utilisés sont parfois différents. Mais on y retrouve, au moins en filigrane, les notions suivantes :

- ◆ Respect de la dignité humaine.
- ◆ Affirmation de l'unité de l'humanité, engagée dans une même aventure humaine.
- ◆ Promotion du bien commun universel.
- ◆ Importance de la sauvegarde de la Création.
- ◆ Actualité d'un idéal de vie simple et fraternel, comme paradigme du bien vivre pour aujourd'hui, dans le cadre d'un développement durable.
- ◆ Importance de la solidarité et de la coopération.
- ◆ Nécessité de lutter contre les « péchés structurels » (comme les pratiques d'évasion fiscale et les paradis fiscaux).

Ces négociations internationales entrent aussi en résonance avec les aspirations exprimées par beaucoup pour de nouveaux modes de vie, moins consommateurs de richesses et de biens, mais plus créateurs de liens et plus respectueux de valeurs, qui rejoignent souvent les valeurs chrétiennes. De la « sobriété heureuse » à la recherche d'une simplicité évangélique vécue dans la solidarité avec les démunis, de nombreuses personnes cherchent ici et aujourd'hui les voies d'un monde plus humain. Étonnamment peut-être, les perspectives évoquées avec les futurs Objectifs de Développement Durable pourraient ainsi donner corps à ces recherches de respect de l'environnement, de dignité et de justice. Du local au global, la recherche d'une « vie de dignité pour tous » peut se révéler un dénominateur commun.

Aussi y a-t-il une opportunité majeure pour l'Église de dire une parole sur le développement et la solidarité internationale, qui puisse être entendue, et arriver à temps dans le processus de discussion et de négociation en cours.

Déjà, les prises de parole de chrétiens sur le post-2015 et sur la recherche d'un nouveau cadre global pour l'engagement de la communauté internationale (la « famille humaine ») pour un monde plus juste et durable nourrissent un dialogue avec la société civile, les pouvoirs publics et les acteurs économiques. Ce dialogue, issu de pratiques existantes déjà nombreuses, peut s'avérer fructueux, au service d'une « utopie réaliste » dans laquelle la Bonne Nouvelle de l'Évangile a toute sa place.